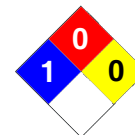


FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION I – IDENTIFICATEUR DE LA MATIÈRE ET RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

Identificateur de la matière: 08160, Powder Absorbent
Usage du produit: Absorbant
Classification du SIMDUT: Catégorie D-Division 2B
Appellation réglementaire en vertu du DOT: N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
Appellation réglementaire en vertu du TMD: N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
Fabricant/fournisseur: Hospital Specialty Company
26301 Curtiss Wright Parkway
Richmond Heights, OH 44143 US
Téléphone: 440-449-6550
CHEM-TEL, INC: 1-800-255-3924

LÉGENDE HMIS/NFPA		Santé	/	1
Extrême	4	Inflammabilité		0
Grave	3	Danger physique		0
Modéré	2	Protection individuelle		B
Faible	1			
Minimal	0			



SECTION II – INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédient(s)	# CAS	Pd%	OSHA PELs	ACGIH-TLV	CL50	Orale DL50
Acide acrylique polymérisé avec l'acrylate de sodium	9033-79-8	60 - 100	Indéterminé	Indéterminé	Pas disponible	Pas disponible

SECTION III – DONNÉES PHYSIQUES

Point d'ébullition:	Sans objet	Densité:	Pas disponible
Point de congélation:	Pas disponible	Coefficient de répartition eau/huile:	Pas disponible
Tension de vapeur:	Pas disponible	% Volatil:	Pas disponible
Densité de la vapeur:	Pas disponible	Vitesse d'évaporation:	Pas disponible
Solubilité dans l'eau:	Pas disponible	pH:	Pas disponible
État physique:	Solide	Viscosité:	Sans objet
Aspect:	blanc Poudre	Seuil de l'odeur:	Pas disponible
Odeur:	Naturelle		

SECTION IV – DANGERS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

Inflammabilité:	Non inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.		
Point d'éclair:	Pas disponible	LIE:	Pas disponible
Produits de combustion dangereux:	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.		
Température d'auto-inflammation:	Pas disponible		
Produits de décomposition dangereux:			
Sensibilité aux chocs:	Pas disponible		
Sensibilité aux décharges électrostatiques:	Pas disponible		
Produits extincteurs:	En fonction des matières environnantes.		
Dangers d'incendie particuliers:	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome.		

SECTION V – DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ CHIMIQUE

Conditions d'instabilité chimique:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Incompatibilité:	Caustiques. Acides. Oxydants.
Conditions de réactivité:	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Produits de décomposition dangereux:	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

SECTION VI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition: Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.

Effets d'une exposition aiguë:

- Yeux:** Cause une irritation.
- Peau:** Peut causer une irritation.
- Inhalation:** Les poussières de ce produit peuvent entraîner une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.
- Ingestion:** Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Effets d'une exposition chronique:

- Peau:** L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
- Irritation:** Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
- Sensibilisation des voies respiratoires:** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
- Cancérogénicité:** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
- Tératogénicité:** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
- Mutagénicité:** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
- Effets sur la reproduction:** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
- Matières synergiques:** Pas disponible

SECTION VII – MESURES DE PRÉVENTION

- Gants:** Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
- Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.
- Protection des voies respiratoires:** Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
- Autre équipement de protection:** Conformément aux directives de votre employeur.
- Installations techniques:** Ventilation générale adéquate.
- Mesures en cas de fuites et de déversements:** Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Ramasser ou utiliser un aspirateur pour déchets secs pour élimination adéquate sans relèvement des poussières. Rincer la surface contaminée à grande eau. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur.
- Élimination des déchets:** Consulter les règlements fédéraux, état/provinciaux et municipaux avant d'éliminer.
- Conditions de manutention:** Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.
- Conditions d'entreposage:** Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

SECTION VIII – PREMIERS SOINS

- Yeux:** Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent ou persistent.
- Peau:** Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
- Inhalation:** En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
- Ingestion:** Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.

SECTION IX - RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

Date en vigueur: 20-Jan-2014
Date d'expiration: 20-Jan-2017
Date de publication: 20-Jan-2014

Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la fiabilité de l'information, elle a été déclarée expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

nt.
imum d'effort possible à fin d'assurer la
ela a été déclaré expressément. Étant
ilistateurs de ce matériel ont été
isseur ne donne aucune garantie, ni
ou bien de la fiabilité de